

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du jeudi 30 juin 2022

Date de convocation et d'affichage : 24 juin 2022

DL-20220630-008

L'an deux mille vingt-deux et le trente juin, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à l'Allegro – salle Sidney BECHET – place de la République à Miribel, sous la présidence de Jean-Pierre GAITET, Maire.

	Présent	Absent		Présent	Absent
Jean-Pierre GAITET, Maire	X		Annie GRIMAUD		X
Guy MONNIN, 1 ^{er} Adjoint		X	Sonia FAVIÈRE		X
Josiane BOUVIER, 2 ^e Adjoint	X		Pascal GIMENEZ	X	
Jean-Marc BODET, 3 ^e Adjoint	X		Vanessa GERONUTTI		X
Anne-Christine DUBOST, 4 ^e Adjoint	X		Tanguy NAZARET	X	
Lydie DI RIENZO - NADVORNY, 5 ^e Adjoint		X	Margaux CHAROUSSET		X
Daniel AVEDIGUIAN, 6 ^e Adjoint	X		Alain ROUX	X	
Marion MÉLIS, 7 ^e Adjoint	X		Patrick GUINET	X	
Georges THOMAS	X		Marie Chantal JOLIVET	X	
Annie CHATELARD	X		Patricia DRAI	X	
Jean-Michel LADOUCE	X		Sylvie VIRICEL	X	
Corinne SAVIN	X		Nathalie DESCOURS	X	
Jean COMTET	X		Isabelle LOUIS COMME		X
Hervé GINET		X	Emilie NGUYEN		X
Laurent TRONCHE	X				

Élus absents	Donne pouvoir à
Guy MONNIN	Anne-Christine DUBOST
Lydie DI RIENZO - NADVORNY	Daniel AVEDIGUIAN
Hervé GINET	
Annie GRIMAUD	Jean-Michel LADOUCE
Sonia FAVIÈRE	Tanguy NAZARET
Vanessa GERONUTTI	Jean-Pierre GAITET
Margaux CHAROUSSET	
Isabelle LOUIS COMME	Marion MÉLIS
Emilie NGUYEN	Josiane BOUVIER

Secrétaire de Séance	Taux de présence	En exercice	Présents	Votants
Patrick GUINET	69%	29	20	27



FINANCES

Demande de subventions pour une opération de rénovation et de modernisation de l'éclairage public

Jean-Marc BODET, adjoint en charge des Finances et de la Prospective, informe l'Assemblée de la nécessité d'engager des investissements significatifs en matière d'éclairage public pour réduire fortement les consommations énergétiques. Il s'agit de remplacer progressivement les luminaires qui fonctionnent selon des technologies énergivores par des luminaires fonctionnant selon la technologie LED.

Ces travaux entrent dans le champ des investissements éligibles à la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) qui prévoit de soutenir les projets contribuant à la rénovation thermique, à la transition énergétique et au développement des énergies renouvelables.

Ces travaux sont également soutenus financièrement par le Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA), de même qu'ils sont éligibles au dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE).

Le Département de l'Ain peut également être sollicité au titre du volet transition écologique, adaptation au changement climatique.

Le coût total prévisionnel de l'opération s'élève à 896 310 € HT. Le plan prévisionnel de financement est décrit comme suit :

Intitulé	Dépenses H.T.	Intitulé	Recettes H.T.
Rénovation et de modernisation de l'éclairage public (LED)	896 310 €	DSIL (20%)	179 262 €
		Département (20%)	179 262 €
		SIEA (14%)	125 483 €
		Autofinancement (46%)	412 303 €
TOTAL	896 310 €	TOTAL	896 310 €

Il convient pour le Maire d'inviter le Conseil Municipal à délibérer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

SOLLICITE l'attribution d'une subvention auprès de l'Etat au titre de la DSIL ainsi que l'attribution d'une subvention auprès du Département pour financer son opération de rénovation et de modernisation de l'éclairage public (LED),

SOLLICITE le SIEA pour une aide financière sur présentation des justificatifs de dépenses, et inscrit les travaux dans le dispositif des certificats d'économies d'énergie pour être valorisés,

S'ENGAGE à autofinancer la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions, et à inscrire les crédits en dépense sur l'exercice budgétaire 2023.

AUTORISE le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Voix pour	27
Voix contre	0
Abstentions	0

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Fait à Miribel, le 30 juin 2022

Je certifie que le présent acte a été publié ou notifié selon les règlements en vigueur.

Le Maire,

Jean-Pierre GAITET

